

LA RÉFORME DES DROITS D'INSCRIPTION, ENTRE PAIEMENT DE L'ARDOISE DE LA DIRECTION ET POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE SCIENCES-PO

De quoi s'agit-il exactement ?

Le diagnostic est patent : une crise majeure des moyens financiers de l'IEP est à craindre. Elle concerne tous les étudiants. Elle a pour origine les errements passés de la gestion, caractérisée par un emballement des dépenses. Malgré l'engagement constant et renouvelé de l'État, de nouvelles sources de financement paraissent nécessaires à court terme. C'est dans ce contexte inquiétant que la direction a pour projet d'opérer une réforme des droits d'inscription dont doivent s'acquitter les étudiants. La piste principale dégagée par le Directeur dans sa note préparatoire envoyée à tous est axée sur une revalorisation globale de la participation des étudiants au budget en ventilant ces montants par tranches de revenu des parents. C'est dans ce but que s'est réunie pour la première fois une commission de réflexion où siègent vos élus.

L'U.N.E.F maximaliste, comme toujours

« Privatisation de Sciences-Po », « Pécuniarisation du diplôme », « Remise en cause de l'impôt citoyen »... Comme à son habitude, l'U.N.E.F. engage immédiatement le débat sur un ton agressif, outrancier et idéologique. Non, les étudiants ne paieront pas 4000 Euros, ni même 3000, de droits d'inscription dès la rentrée 2003, nous nous y opposerons fermement ; non, l'État ne se désengagera pas de l'établissement public qu'est Sciences-Po. Au cours de la première réunion de la Commission de réflexion sur le financement de Sciences-Po, les élus U.N.E.F., flanqués de deux de leurs responsables nationaux (!!!) qui n'avaient pas leur place dans cette assemblée, se sont discrédités en faisant preuve de dogmatisme idéologique.

Notre vigilance : ni outrage, ni complaisance

Une telle réforme doit aboutir à un système juste et non-pénalisant qui sera à même d'assurer le maintien de l'excellence de l'école et de son développement. Nous demandons impérativement à M. Descoings des propositions chiffrées avant de nous prononcer (sans tomber dans l'invective pure et simple) de manière constructive en assumant nos responsabilités d'élus étudiants. Toute réforme ne pourra se faire, à notre sens, qu'en étant accompagnée de mesures positives et transparentes, et d'un contrôle strict des dépenses. Vos élus U.N.I. soutiennent les positions suivantes:

- Coupler un éventuel nouveau dispositif avec la recherche plus poussée et sans tabou de sources de financement extérieures et déjà existantes (collectivités locales, entreprises...) afin de ne pas faire peser sur les étudiants toute la charge des besoins financiers de la Direction. Cette recherche sera d'autant plus profitable que la future loi sur les fondations va faciliter ce type de financement.
- De telles mesures ne peuvent pas aller, non plus, sans un plan d'économies réelles (différer, geler ou stabiliser des dépenses non-prioritaires... cf. écrans de la cafè!).
- Nous veillerons à ce que les étudiants obtiennent, en retour des marges financières nouvelles, une amélioration nette et visible des conditions d'études et de vie (horaires des bibliothèques et secrétariats administratifs). La prise en compte des situations personnelles dans l'application des droits de scolarité sera indispensable.
- Enfin, notre vigilance s'exercera pour faire en sorte que le plafond maximal des droits de scolarité ne soit pas désincitatif et injuste, et que la contribution médiane ne pénalise pas les étudiants issus de classes moyennes.

Non, il ne s'agira pas, faites-nous confiance, d'un chèque en blanc à la disposition de nouveaux projets démesurés de la direction. Notre vigilance s'exerce, elle est au service des intérêts de tous les étudiants.

Découpez et retournez à : UNI - 8, rue de Musset - 75016 Paris - 01.45.25.34.65 - fax : 01.45.25.51.33

uni
Sciences-Po

www.uni.asso.fr

Nom : Prénom :

Filière : Année : Etablissement :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

Désire :

- Recevoir une documentation gratuite sur l'UNI
- Adhérer à l'UNI étudiants 10 Euros, autres 30 Euros
- Etre contacté(e) par un responsable

date :

Signature :